

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 06/10/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 19/10/2015

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2015

Délibération n° D-2015-363

Cession de la parcelle cadastrée BC n° 363
impasse de Comporté

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN.

**Direction Urbanisme et Action
Foncière**

**Cession de la parcelle cadastrée BC n° 363
impasse de Comporté**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort a été sollicitée par un particulier souhaitant acquérir la parcelle cadastrée section BC n° 363, dont elle est propriétaire.

Cette parcelle, située impasse de Comporté, d'une superficie de 810 m² est constituée d'un terrain et d'une maison d'habitation.

Donnant sur la Sèvre, cette propriété jouit d'un environnement privilégié et agréable en bordure d'eau. De ce fait, et nonobstant les travaux de réhabilitation à y effectuer, le prix de vente a été fixé à 20 000 euros.

L'accès à la parcelle BC n°363 sera réalisé depuis l'impasse du Moulin de Comporté. Il nécessitera la création d'une ouverture sur l'impasse à la charge de l'acquéreur.

Par ailleurs, compte tenu du PPRi aucun aménagement carrossable ne peut être réalisé sur la parcelle BC n°364.

Lors de la réitération par acte authentique, il sera rappelé la servitude existante sur la parcelle BC n°363 au profit de la parcelle BC n°269 résultant d'un acte de Maître CAZENAVE du 7 Juillet 1995.

Cette servitude sera stipulée également au profit de la Ville de Niort pour permettre l'accès aux ouvrages hydrauliques et armoire électrique sur la parcelle BC n°364.

La recette sera imputée au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession de la parcelle BC n°363 au prix de 20 000 euros, les frais de réalisation de l'acte authentique étant à la charge de l'acquéreur ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte authentique à intervenir.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT